



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/05/13

Reçu en Préfecture le : 04/06/13  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 27 mai 2013**  
**D - 2013/280**

***Aujourd'hui 27 mai 2013, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,  
*Mr Josy REIFFERS (présent à partir de 17h00)*

**Excusés :**

Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Paola PLANTIER, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Béatrice DESAIGUES

## Réalisation d'un groupe scolaire et d'une structure multi-accueil petite enfance aux Bassins à Flots rue Bourbon. Demande de subventions. Autorisation.

Madame Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par la délibération D-2013/121 du 25 février 2013, vous avez approuvé à l'unanimité l'Avant Projet Définitif du projet de réalisation d'un groupe scolaire et d'une structure multi-accueil aux Bassins à flot.

L'établissement situé entre la rue Bourbon et la rue de la Faïencerie, accueillera une école maternelle de 6 classes, une école élémentaire de 9 classes, et une structure d'accueil petite enfance de 60 places dont 40 en accueil régulier et 20 en accueil occasionnel. La Ville s'attache à faire de ce projet "un modèle" en terme d'apprentissage et de sensibilisation à la problématique de l'énergie et de l'eau. Le bâtiment sera ainsi BEPOS (Bâtiment à énergie positive). C'est d'ailleurs dans le cadre de cette démarche que cette opération est soutenue par l'Etat au titre du Programme des Investissements d'Avenir (Ville de Demain – Ecocité).

Le coût prévisionnel des travaux de cette opération s'élève à 10 169 000,00 € H.T.

La CAF et le Conseil général de la Gironde sont susceptibles d'apporter leur soutien à la construction de la structure multi-accueil petite enfance dont le coût prévisionnel (au prorata de la surface) s'élève à 2 237 180,00 € H.T., sur la base du plan de financement prévisionnel suivant :

Financiers	Montant en €	%
Etat / PIA Ville de Demain	447 436,00€	20,00 %
Caisse d'Allocations Familiales	504 000,00 €	22,53 %
Conseil général de la Gironde	103 680,00 €	4,63 %
Ville de Bordeaux	1 182 064,00 €	52,84 %
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>2 237 180,00 €</b>	

Le Conseil général de la Gironde est également susceptible d'apporter son soutien à la construction du restaurant scolaire et de son équipement dont le coût prévisionnel total s'élève à 1 103 071,90 € H.T. (au prorata de la surface), sur la base du plan de financement suivant :

Financiers	Montant en €	%
Conseil général de la Gironde	46 785,60 €	4,24 %
Ville de Bordeaux	1 056 286,30 €	95,76 %
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>1 103 071,90 €</b>	

Dans l'éventualité où l'un des cofinancements serait moindre, la Ville prendra à sa charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à solliciter les cofinancements évoqués ci-dessus,
- à signer tout document y afférant,
- et à les encaisser.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 mai 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Brigitte COLLET**